

# GAUDENTIUS II

## LIVRE SECOND. Réfutation de la réponse faite par Gaudentius au livre précédent.

*Oeuvres complètes de saint Augustin traduites pour la première fois en français, sous la direction de M. Raulx, Bar-Le-Duc, L. Guérin & Cie, éditeurs, 1869, Tome XIII, p. 673-682.*

*Traduction de M. l'abbé BURLERAUX.*

I. J'ai reçu votre réponse, Gaudentius, si toutefois on peut donner le nom de réponse à la pièce que vous ne m'avez adressée que dans la crainte que votre silence ne fût par nous interprété comme une défaite. Cependant autre chose est de répondre, autre chose de ne pas se taire. S'il suffit de parler pour répondre, vous avez parfaitement répondu; mais malgré votre abondant langage, ceux qui pouvaient espérer quelque chose de vous, n'ignoreront pas que vous n'avez rien trouvé à répondre, et que vous n'avez répondu que pour ne pas garder le silence. Ainsi, pour éviter que l'on ne vous dise vaincu, vous avez agi de manière à prouver votre défaite. Cette preuve se trouve dans vos écrits, et elle frappera par son évidence tous ceux qui les liront avec attention, et les compareront aux miens avec un esprit sérieux et impartial. Pour mettre cette démonstration à la portée des plus faibles intelligences, j'aurai peut-être besoin de développements d'une certaine étendue; je ne reculerai point devant cette nécessité, si Dieu m'en fait la grâce.

II. Tout d'abord, vous vous appuyez sur le témoignage de saint Cyprien pour vous attribuer plutôt qu'à nous le titre de catholiques. Mais veuillez vous demander sérieusement à quelle Eglise il peut appliquer le titre de catholique, dans ce passage où il prouve son unité : « L'Eglise du Seigneur, » dit-il, « tout éclatante de lumière, projette ses rayons dans l'univers tout entier : cependant cette lumière, qui se répand partout, n'est qu'une seule et même lumière, elle ne forme qu'un corps qui ne peut être divisé. Telle est sa fécondité, qu'elle étend ses rameaux sur toute la surface de la terre, et lance au loin l'abondance de ses eaux ; toutefois il y a unité de chef et d'origine ; il n'y a qu'une seule mère, mais sa fécondité est infinie (1) ». Pourquoi donc vous tromper ainsi vous-même et vouloir tromper les autres par d'impudents

1. Livre de la simplicité des Prélats, ou de l'unité de l'Eglise.

mensonges? Sur le témoignage de ce martyr, si c'est votre Eglise qui est l'Eglise catholique, prouvez-nous qu'elle projette ses rayons sur l'univers tout entier, et qu'elle étend les rameaux de son abondance sur toute la face de la terre. Cependant, d'après l'étymologie grecque, c'est là le sens du mot catholique. Ce mot répond à notre mot latin universel. Si vous le savez, pourquoi feindre l'ignorance? Si vous ne le savez pas, pourquoi, avant de parler de ce que vous ignorez, ne pas- interroger ceux qui connaissent? D'un autre côté, si vous n'admettez pas cette étymologie et cette signification du mot catholique, n'invoquez donc plus en votre faveur l'autorité de saint

Cyprien. En effet, son langage formule contre vous la condamnation la plus explicite, vous pouvez vous en convaincre vous-même. D'accord avec le sens étymologique et la définition du mot, il affirme que l'Eglise est catholique, parce qu'elle s'étend à l'univers tout entier. Nous voyons clairement que votre opinion, votre sentiment, votre langage, sont tout différents; d'où il suit que vous vous appuyez sur le témoignage de saint Cyprien, et que ce témoignage vous convainc de mensonge.

III. Telle est donc nécessairement l'Eglise catholique, elle est tout éclatante de la lumière du Seigneur, elle projette ses rayons sur l'univers tout entier et étend ses rameaux sur toute la face de la terre. Or, quand on vous demande pourquoi vous vous êtes séparés de cette Eglise, vous n'avez rien de légitime à répondre ; vous ne pouvez alléguer aucune excuse raisonnable pour justifier votre séparation. Voici, en effet, toute votre réponse : « Comme nous sommes justes, une impérieuse nécessité nous a contraints de nous séparer des pécheurs ». L'Ecriture vous répond . « Le fils mauvais se dit juste lui-même; mais il ne justifie point son départ (1) ». Ce départ, dont l'Apôtre saint Jean a dit : « Ils nous ont quittés », il ne le justifie pas, il ne l'excuse

1. Prov. XXI, selon les LXX.

674

pas, il ne le légitime point. Dans l'Eglise catholique, les justes n'ont d'autre devoir à l'égard des pécheurs, que de supporter patiemment leur présence, quand ils ne peuvent ni les convertir ni les condamner. Mais il ne leur est pas permis de sortir du champ du Seigneur à cause de la zizanie, ni de l'aire du père de famille , à cause de la paille , ni de la maison du Seigneur, à cause des vases d'ignominie, ni des filets du Seigneur, à cause des mauvais poissons; s'ils en sortent avant le temps, rien ne pourra justifier leur séparation. Vouloir donner une tout autre interprétation à ces passages de l'Evangile, ce serait vous mettre en flagrante contradiction avec ce même saint Cyprien dont vous invoquez le témoignage; nous vous l'avons déjà prouvé dans notre conférence. Ouvrez la lettre qu'il écrit à Maximus et à ses adeptes ; voici les propres expressions dont il se sert: « Quoiqu'il y ait de la zizanie dans l'Eglise, ce mélange ne doit empêcher ni notre foi ni notre charité; et surtout parce que nous y voyons de la zizanie, gardons-nous bien de sortir de l'Eglise. Tout ce que nous devons faire, c'est de travailler à devenir le bon grain, afin que, quand le froment sera recueilli dans les greniers du Seigneur, nous retirions le fruit de nos oeuvres et de nos travaux. L'Apôtre dit dans une de ses épîtres : Dans une grande maison, s'il y a des vases d'or et d'argent, il y en a aussi de bois et de terre; s'il y a des vases d'honneur, il y a aussi des vases d'ignominie (1). Appliquons-nous et travaillons à devenir des vases d'or ou d'argent. Du reste, Dieu seul a le droit de briser les vases d'argile, car c'est à lui qu'appartient la verge de fer (2). Le serviteur ne peut pas être plus grand que son maître; que personne ne se venge lui-même, car ce n'est qu'à son Fils que le Père a confié la vengeance; que personne, dès lors, ne s'attribue le droit de vanner le grain ou de purifier la maison, de rejeter la paille ou de séparer de sa propre autorité la zizanie d'avec le froment. Ce serait là une orgueilleuse obstination et une présomption sacrilège, que la fureur de la dépravation peut seule s'attribuer. Ceux-là donc qui font du zèle plus que ne le demande une justice douce et équitable, périssent par le fait même hors de l'Eglise ; en s'élevant au comble de l'insolence,

1. II Tim. II, 20. — 2. Ps. II, 9.

en se laissant aveugler par leur propre orgueil, ils perdent la lumière de la vérité».

IV. Comprenez-vous maintenant que c'est contre saint Cyprien lui-même que vous vous élevez si énergiquement dans notre conférence; que c'est contre lui que vous vous mettiez en opposition, quand vous prétendiez obstinément que ces paroles du

Sauveur : «Le champ, c'est ce monde (1) », désignaient, non pas l'Eglise, mais le monde en dehors de l'Eglise, et que ce n'est que dans ce sens que ce champ peut renfermer de la zizanie? Vous affirmiez que la zizanie ne peut pas se trouver dans l'Eglise. Bien souvent nous vous avons allégué ce passage de saint Cyprien (1) ; jamais sans doute vous n'avez osé le contredire en face, mais cependant jamais vous n'avez voulu l'accepter. Maintenant, du moins, secouez votre sommeil, écoutez, comprenez : « Quoiqu'il paraisse y avoir de la zizanie dans l'Eglise, rien ne doit empêcher notre foi ou notre charité; et surtout parce que nous voyons de la zizanie dans l'Eglise, gardons-nous de nous séparer de l'Eglise ». Pourquoi donc vous séparez-vous de l'unité de cette Eglise pour former un schisme criminel; pourquoi persévérez-vous dans cette séparation avec une présomption criminellement hérétique? Vous connaissez la doctrine de saint Cyprien, ou adoptez-la ou réfutez-la. Il avoue franchement qu'il y a de la zizanie dans l'Eglise, et cependant il défend de se séparer de l'Eglise ; ne comprenez-vous pas que ce seul mot réduit à néant toutes les calomnies que vous entassez dans vos livres? Est-ce que, poussant les choses à l'extrémité, comme vous le faites d'ordinaire, vous n'en êtes pas venus jusqu'au point de soutenir que les chrétiens ont pu périr sous le coup des péchés d'autrui, lors même qu'ils auraient ignoré que quelqu'un eût péché ? Vous alléguez comme preuve ce passage de l'Ecriture, où il est dit que le peuple tout entier fut puni pour le crime d'un seul homme qui s'était secrètement approprié une partie du butin réservé au Seigneur (2). Vous ignorez donc que ces châtiments corporels, qui allaient quelquefois jusqu'à la mort, avaient pour but d'imprimer au peuple une terreur salutaire; vous oubliez surtout qu'au point de vue de la vie future, les péchés d'autrui ne pouvaient nuire à qui que ce fût, surtout à ceux qui n'en

1. Matt. XIII, 38. — 2. Josué, VII.

675

avaient aucune connaissance. Cependant, c'est là ce que vous affirmez : vous osez dire et croire que des hommes peuvent périr de la mort éternelle pour des péchés d'autrui , même quand ils leur sont inconnus ! Vous ne craignez donc pas de vous mettre en contradiction avec vos collègues, qui, dans la conférence où vous gardiez le plus profond silence, parce que, sans doute, vous n'osiez pas avouer votre opinion, ont essayé, après mille subterfuges, de se justifier en disant que les mauvais poissons ont été retenus par les pêcheurs dans les filets du Seigneur, uniquement parce que leur présence était ignorée, car s'ils l'avaient connue, ils auraient péri par suite de la contagion? Comment donc n'avez-vous pas pensé à la paille renfermée dans l'aire du père de famille, c'est-à-dire dans l'Eglise? Comme nous soutenions que ce mélange devait être toléré jusqu'au moment de la purification, Emérite, pressé de toute part, nia cette conclusion et s'écria : « Vous ne lisez pas l'aire (1) ». Ses partisans l'avertirent secrètement de sa méprise ; de notre côté, nous appuyant sur les textes les plus explicites de l'Evangile, nous rappelâmes la prophétie qui annonce que le Seigneur viendra portant un van à la main, qu'il purifiera son aire, entassera le froment dans ses greniers et consumera la paille dans un feu inextinguible (2). En présence de ces témoignages, Emérite rétracta l'erreur qui lui avait fait nier que cette parabole fût écrite; mais il n'en persévéra pas moins dans la perversité hérétique et schismatique, en vertu de laquelle il niait que les pécheurs dussent être supportés par les bons, dans l'unité de l'Eglise. Il ajouta aussitôt que la paille désignait les pécheurs occultes, confirmant ainsi de toute son autorité l'un des points principaux de la cause que vous soutenez, à savoir que les bons ne sauraient être souillés par les crimes des pécheurs occultes. Voilà que, grâce à l'opposition que vous lui faites, l'un de vos plus illustres coryphées perd entièrement le fruit de ses travaux. Pour assurer le salut des justes, il soutient que les pécheurs, qui se trouvent dans l'Eglise, sont absolument inconnus aux bons, car s'ils

étaient connus et tolérés, les justes eux-mêmes périraient nécessairement. Vous allez plus loin et vous affirmez que le contact des pécheurs occultes

1. Conf. 3, Ch . 262. — 2. Matt. III, 12.

suffit à lui seul pour faire périr les bons. Vous ne craignez donc pas cette multitude de pécheurs, de criminels et d'impies qui se cachent dans vos rangs depuis l'établissement de votre secte, et qui, sans que vous le sachiez, ont dû vous faire périr, vous et tous les vôtres, si la thèse que vous soutenez est véritable? Maintenant encore vous ne tremblez pas que quelqu'un des vôtres ne vienne à pécher à votre insu et ne vous perde au moment où vous formulez de semblables opinions ? Serait-ce, par hasard, que dans la conviction où vous êtes que vos oeuvres seules suffisent pour entraîner votre perte, vous n'avez plus à craindre de périr pour les fautes de pécheurs que vous ne connaissez pas?

V. Que puis-je vous souhaiter autre chose, sinon qu'il nous soit donné de vous trouver, afin de vous ôter tout désir de vous détruire? En effet, quelle espérance peut-il nous rester, à nous qui, d'accord avec le Sauveur, avec les Prophètes, avec les Apôtres, avec saint Cyprien, croyons fermement que le lien de l'unité exige que nous supportions patiemment parmi nous la présence même des pécheurs publics, quand nous ne pouvons ni les corriger ni les punir; à vous aussi qui exigez la séparation corporelle d'avec les méchants, dès avant l'époque de la moisson, l'époque de la purification du grain et de l'examen des poissons sur le rivage; quelle espérance, dis-je, peut-il nous rester à tous, si vous êtes dans la vérité, quand vous dites que « chacun peut périr et par les propres péchés qu'il commet, et par les péchés que d'autres commettent à son insu? » S'il en est ainsi, c'est en vain que vos ancêtres se sont séparés des pécheurs qu'ils connaissaient, puisqu'ils ont dû périr pour les péchés des autres qu'ils ne connaissaient pas? D'un côté, vous soutenez que l'homme pérît pour les crimes de ses frères, soit qu'il les connaisse, soit qu'il ne les connaisse pas, d'où l'on peut conclure sans hésiter que personne ne peut être innocent; d'un autre côté, Emérite, dont les opinions sont assurément moins condamnables, admet que dans la communion des sacrements les hommes sont responsables des péchés connus de leurs frères, tandis qu'ils ne le sont point de leurs péchés inconnus. Or, saint Cyprien vous réfute catégoriquement tous les deux, quand il affirme que le froment ne pérît pas, quoiqu'il soit condamné à croître avec la (676) zizanie, quand cette zizanie se trouve, non pas hors de l'Eglise, mais dans l'Eglise, peu importe du reste qu'elle soit occulte ou connue, cachée ou publique. Rien de ce qui se voit n'est caché ; soutenir le contraire, ce serait faire preuve d'aveuglement sinon corporel, du moins intellectuel. Eh bien ! quand saint Cyprien nous défend de quitter l'Eglise à cause de la zizanie qui s'y trouve, il ne parle certainement pas de la zizanie occulte, mais de celle que l'on voit. Ne faut-il pas qu'elle soit visible, puisqu'on suppose qu'elle pourrait ébranler la foi de ceux qui la regardent, si la sagesse divine ne leur inspirait la patience ? A quoi bon nous dire que nous ne devons pas nous retirer à cause de la zizanie occulte, puisque du moment qu'elle est occulte, nous ignorons absolument son existence? « Quoique la zizanie apparaisse dans l'Eglise », dit-il. Elle apparaît, donc elle n'est pas uniquement l'objet d'un simple soupçon. Et pour mieux vous fixer sur le sens de cette expression « apparaisse », écoutez ce qui suit : « Rien ne doit être un obstacle pour notre foi ou notre charité ; et surtout ne quittons pas l'Eglise, parce que nous apercevons la zizanie dans l'Eglise ». Il ne s'agit ici ni d'un soupçon, ni d'une opinion, ni d'une certaine croyance, mais de la vue proprement dite. Au lieu d'un simple soupçon, n'avaient-ils pas parfaitement vu, ces serviteurs qui disaient au père de famille : « Voulez-vous, nous irons et nous la recueillerons ? » Il venait d'être dit : « Lorsque l'herbe fut grande et qu'elle eut fructifié, on aperçut aussi la zizanie ». Le maître leur répondit : « Non, de crainte qu'en voulant recueillir la zizanie, vous n'arrachiez en même temps le bon grain ; laissez-les croître l'un et l'autre jusqu'à la moisson (1) ». Et cependant, sans aucune crainte de vous mettre

en contradiction avec le Sauveur, vous osez dire : « La zizanie seule a crû par le monde, et presque dans le monde tout entier le, froment a péri ». Oubliez-vous donc que certaines nations n'ont encore reçu ni l'enseignement de l'Eglise, ni la parole évangélique ? Or, il est nécessaire que l'Evangile soit prêché à l'univers tout entier, et alors ce sera la fin des temps. La promesse la plus formelle en a été faite par Jésus-Christ, et elle s'accomplira.

#### VI. D'après ce témoignage de saint Cyprien,

1. Matt. XIII, 26-30.

vous voyez que l'Eglise, appelée catholique en raison même de son universalité, n'est jamais sans renfermer dans son sein des pécheurs publics, dont la présence cependant ne doit pas être pour nous un motif de quitter cette Eglise. Elle renferme aussi des justes, et si on ne les considère qu'en eux-mêmes, ils sont très-nombreux; tandis que si on les compare à la zizanie ou à la paille, leur nombre devient respectivement très-petit. En effet, ce n'est pas en dehors d'elle, mais en elle-même, que s'accomplit cette parole du Sauveur : « Parce que l'iniquité a abondé, la charité d'un grand nombre se refroidira (1) ». Mais c'est elle aussi qui forme ce peuple répandu sur toute la terre et auquel il est dit : « Celui qui persévéra jusqu'à la fin sera sauvé (2) ». Quant à ceux dont la foi, petite comme un grain de sénevé, est capable de transporter les montagnes (3), assurément ils sont en fort petit nombre. Car c'est de cette foi que le Seigneur disait : « Quand le Fils de l'homme viendra, pensez-vous qu'il trouvera encore de la foi sur la terre (4)? » Il ne parlait donc pas de l'apostasie de tout l'univers, comme vous l'enseignez d'après votre criminelle interprétation.

VII. Au sujet du baptême, vous soutenez qu'il ne se trouve que dans l'Eglise, et vous nous accusez, quand nous recevons dans nos rangs des hérétiques déjà baptisés, de ne pas nous croire obligés de leur réitérer le baptême. Or, pour vous confondre, il me suffit de rappeler que vous n'avez pu nous répondre quand nous vous avons sommés de nous dire comment Félicianus, frappé d'une condamnation solennelle et chassé de votre Eglise, a pu conférer légitimement le baptême; -peu importe, du reste, que vous ayez essayé de le ranger au nombre de ceux à qui vous aviez accordé un répit. Lisez la sentence portée par votre concile de Bagaïtum ; après une longue énumération de crimes et de griefs beaucoup plus graves que ceux qui pesèrent sur Cécilianus, quand vos ancêtres le condamnèrent malgré son absence et son innocence, nous trouvons formulée leur condamnation de la manière la plus évidente : « Nous déclarons coupables de ce crime fameux : Victorianus de Carcabianum, Martianus de Sullectinum, Beianus de Baianum, Salvius d'Ausaphium,

1. Matt. XXIV, 12. — 2. Ibid. X. 22. — 3. Ibid. XVII, 19.

677

Theodore d'Usule, Donat de Sabrata, Miggenès d'Elephantarium, Prétextat d'Assurium, Salvius de Membresite, Valerius de Melzite, Félicianus de Mustitanum, et Martial de Pertusium, qui tous, par leurs oeuvres de perdition, sont devenus des vases sordides remplis d'ignominie; nous déclarons également coupables les clercs de l'Eglise de Carthage qui, en prenant part au crime, ont encouragé cet inceste illicite; sous l'inspiration du Dieu tout-puissant, regardez-les donc comme condamnés par la sentence infaillible du concile universel ». Vient ensuite le répit accordé à quelques autres, en ces termes : « Quant à ceux qui, en leur qualité d'arbres inébranlables, n'ont pas été souillés par ces rejetons sacrilèges; c'est-à-dire, quant à ceux qui, par un sentiment de respectueuse pudeur pour leur foi, ont retiré leurs mains de la tête de Maximien, nous leur avons permis de rentrer dans le sein de l'Eglise leur mère ». Dans les lettres que je vous ai adressées précédemment, j'ai suffisamment traité cette

question: Sans y rien ajouter, il me suffit d'observer que vous n'avez rien répondu, comme pourra s'en convaincre quiconque lira ces pièces avec un peu d'attention.

VIII. Vainement donc il vous semble que « dans cette question il faut suivre les conciles d'Agrippinus et de Cyprien ». N'êtes-vous pas les premiers à n'en tenir aucun compte, puisque sans leur réitérer aucunement le baptême vous accueillez dans vos rangs ceux mêmes qui ont été baptisés en dehors de votre communion par des hommes que vous aviez condamnés et que vous vouliez chasser de leurs sièges et de leurs basiliques? Quant à cette opinion de saint Cyprien ou de ses collègues, de réitérer le baptême à ceux qui quittaient l'hérésie, il serait trop long de la discuter. Je ne vous adresserai donc, sur ce point, qu'une seule question, à laquelle je vous prie de répondre. Quand saint Cyprien, évêque de Carthage, réitérait le baptême à ceux qui quittaient l'hérésie, l'évêque de Rome; saint Etienne, recevait les hérétiques sous la foi du baptême qu'ils avaient reçu hors de l'Église catholique; et cependant, malgré cette différence de conduite, tous deux persévéraient dans l'unité catholique. Eh bien! quand saint Etienne et ses innombrables collègues du monde tout entier recevaient, sans leur réitérer le baptême, ces hérétiques couverts de tous les crimes, dites-moi, l'Eglise avait-elle péri sous les coups de la contagion des pécheurs, ou s'était-elle conservée dans toute sa pureté? Cette fois, du moins, vous ne direz pas qu'il s'agit de pécheurs occultes, quoique vous assuriez que même les pécheurs occultes suffisent pour jeter la contagion et donner la mort. Les homicides, les parricides, les adultères, les incestueux, les idolâtres, les traîtres, qui avaient librement livré les manuscrits sacrés, les bourreaux qui avaient eu recours aux plus affreux tourments pour se les faire livrer, ceux qui avaient allumé les bûchers, tous ceux enfin qui avaient reçu le baptême des mains des hérétiques, s'adressèrent à Etienne et à ses collègues et, si nous vous en croyons, furent accueillis sans baptême. Si donc votre doctrine du baptême est la doctrine véritable, on doit conclure qu'à cette époque tous les crimes furent reçus dans l'Eglise, sans être purifiés par le baptême. Or, je demande si Cyprien, toujours fidèle à l'unité, a été souillé par tous ces crimes; je demande si l'Eglise avait péri, oui ou non. Répondez et prenez quel parti vous voudrez. Si l'Eglise avait péri, quelle Eglise a donc enfanté Donat? Au contraire, si elle n'a pu périr malgré la multiplicité des crimes recueillis dans son sein sans la réitération du baptême, dites-moi quelle démence a poussé Donat à se séparer de cette Eglise, sous prétexte d'éviter toute communication avec les pécheurs?

IX. Il est certain que l'opinion de Cyprien sur le baptême s'écartait de la vérité, de la coutume universellement pratiquée et de la raison théologique, comme on peut s'en convaincre par un examen plus attentif. Cependant, quoique nous ne partagions pas cette erreur, aucun de nous n'oserait se préférer à ce glorieux martyr. En effet, ses mérites aussi grands que nombreux, sa charité sans borne, qui lui permit de rester parfaitement uni avec ses collègues qui pensaient autrement que lui, son martyre glorieux dans l'unité de l'Église, prouvèrent suffisamment qu'il était un sarment fécond sur la racine de Jésus-Christ, et que le Père céleste le purifiait par ces épreuves, afin de lui faire porter des fruits plus abondants. Le Sauveur n'a-t-il pas dit lui-même: « Le sarment qui donne le fruit en moi, mon Père le purifie, afin qu'il porte 678 des fruits plus abondants (1) ? » C'était nous dire que dans les branches mêmes qui portent du fruit, le laboureur céleste trouve toujours quelque chose à purifier. Qui d'entre nous pourrait se comparer à l'apôtre saint Pierre, quoique nous n'ayons jamais condamné les Gentils à judaïser, comme le faisait saint Pierre qui, en cela, ne saisissait pas parfaitement la vérité de l'Évangile? Recevant sur ce point, de l'apôtre Paul, son inférieur, un avertissement salutaire (2), l'exemple d'humilité qu'il donna à la postérité, fut pour nous plus salutaire que ne l'aurait été sa doctrine la plus irréprochable.

X. Puisque nous sommes les membres de cette Eglise qui n'a pu, ni ne pourra jamais périr par la contagion des pécheurs soit occultes soit publics, nous n'avons rien à craindre des calomnies que les hommes, quels qu'ils soient, peuvent lancer contre nous. S'ils sont pécheurs, ou bien les bons ne les connaissent pas, ou bien ils prouvent leur culpabilité en jugement et les condamnent selon la rigueur des lois ecclésiastiques.

D'un autre côté, si ces pécheurs sont connus comme tels, et qu'ils n'aient été ni accusés ni convaincus, les bons ne peuvent pas les condamner, et pour la paix de l'Eglise ils les tolèrent avec une patience non-seulement irrépréhensible, mais même louable ; qu'on ne leur parle donc pas de se séparer à cause des mauvais poissons, ni de rompre les filets du Seigneur avant le jugement du rivage. Lors même qu'ils auraient la volonté d'établir cette séparation criminelle, ils en seraient empêchés, non-seulement par les saintes Ecritures dont une multitude de passages la prohibent, mais encore par ce témoin que vous avez invoqué, et qui leur crie de toutes ses voix : « Quoique la zizanie paraisse dans l'Eglise, notre foi ou notre charité ne doit point en souffrir ; parce que nous voyons la zizanie dans l'Eglise, gardons-nous bien de nous séparer de l'Eglise ». A la parole, Cyprien a ajouté l'exemple, car tout en gémissant de voir quelques-uns de ses collègues user de fraudes insidieuses pour s'emparer du bien d'autrui, recourir à de nombreuses usures pour accroître leurs richesses, faire preuve d'une avarice qui, loin d'être un vice léger, est regardée par l'Apôtre comme une sorte d'idolâtrie (3), cependant il resta en communion

1. Jean, XV, 2. — 2. Gal. II. 11-14. — 3. Coloss. III, 5.

avec eux, sans crainte de devenir semblable à eux par l'effet de la contagion. S'il mit entre eux et lui une distinction, ce fut par la différence des moeurs, et non point par la division des sacrements ; il ne toucha point à ce qui était impur, mais tout en abhorrant ces oeuvres coupables, il n'entraîna point les peuples dans un schisme criminel. Vous nous alléguez ce passage d'Isaïe : « Retirez-vous, sortez du milieu d'eux, séparez-vous, dit le Seigneur, et ne touchez point à ce qui est impur (1) », et d'autres témoignages semblables de l'Ecriture ; mais parce que vous n'appréciez les choses que dans leur sens charnel et non dans un sens spirituel, vous ne ressemblez que trop fidèlement à ces orgueilleux auxquels le Prophète prête cet insolent langage : « Ne me touchez pas, parce que je suis pur (2) ». Enfin, c'est quand vous affectez une horreur si profonde pour les péchés des autres, c'est alors même que vous multipliez les vôtres, en divisant les peuples par un schisme sacrilège, et en opposant une coupable hérésie aux promesses les plus manifestes formulées par Dieu en faveur de son Eglise et fidèlement accomplies dans l'univers tout entier. Si, comme vous le dites, il devait y avoir schisme et hérésie à former une seule et même société des bons et des méchants, saint Cyprien, dans cette même lettre où il parle de la zizanie dans l'Eglise, s'adressant à ces confesseurs échappés enfin au schisme des Novatiens, ne leur aurait pas dit : « J'éprouvais une douleur profonde et de cruelles angoisses de ne pouvoir communiquer, avec ceux que j'avais commencé à aimer, quand je vous vis, au sortir de la prison, chercher un refuge dans les bras d'une erreur schismatique (3) ». En face de l'évidence, toute tergiversation fallacieuse vous est impossible ; choisissez l'un ou l'autre de ces deux partis, celui qui vous paraîtra le plus doux : votre sacrilège séparation vous rend schismatique ; et votre dogme sacrilège fait de vous un hérétique.

XI. Si nous n'invalidons point votre baptême, n'en prenez aucune occasion de vous flatter. Ce baptême, en effet, n'est point votre baptême, mais le baptême de l'Eglise catholique dont nous sommes les enfants ; en vous séparant de cette Eglise vous avez conservé son baptême, mais c'est pour votre ruine et

1. Isaïe, LII, 11. — 2. Ibid. LXV, 5. — 3. Epître à Maximus.

679

non pour votre salut. Est-ce que les vases du temple, quoique transportés chez les nations étrangères, n'avaient pas conservé leur sainteté et leur consécration ? Voilà pourquoi ce roi impie, qui osa les profaner, fut frappé par le courroux de Dieu d'un châtement si redoutable (1). L'arche du testament, quoique tombée entre les mains de

ses ennemis, n'avait rien perdu de sa première sanctification (2). Si donc ces objets sacrés n'avaient rien pu perdre de leur sainteté en tombant entre des mains étrangères ; à plus forte raison les sacrements chrétiens ne perdent-ils rien de leur efficacité, quand ils sont conférés par des hérétiques, pourvu qu'ils les conservent dans leurs conditions essentielles. C'est là ce que je vous ai déjà écrit dans ma lettre, c'est là ce que nous vous avons dit dans la conférence; mais vous avez cru devoir éluder cette question, parce que vous ne pouviez la résoudre. L'Apôtre disait des païens de son temps : « Ils retiennent la vérité captive dans l'iniquité (3) » ; nous disons également de vous que vous retenez dans l'iniquité de l'erreur humaine la vérité du baptême divin. Cette vérité, qui ne vient pas de vous, nous ne devons pas l'invalider à cause de votre iniquité propre. « Ils retiennent la vérité captive dans l'iniquité », a dit l'Apôtre en parlant des Gentils ; vous emparant de ces paroles, vous me demandez de vous montrer « ce que l'Apôtre a conservé des pratiques sacrilèges des Gentils, lequel a de leur rite profane il n'a pas condamné ». Ne pouvait-il pas condamner et invalider tout ce qu'il y avait parmi eux de profane et de sacrilège, comme nous pouvons de notre côté condamner votre schisme et votre hérésie ? Cependant il y avait encore certaines maximes de vérité, reconnues par les philosophes païens, sur le Dieu qu'ils ne connaissaient pas ; non-seulement l'Apôtre ne condamne pas ces maximes, mais il s'en sert comme de témoignages. En effet, traitant de la nature de Dieu devant les Athéniens, il leur cite ces paroles : « C'est en lui que nous avons la vie, le mouvement et l'être, comme l'ont affirmé quelques-uns d'entre vous (4) ». Or, cette vérité, que saint Paul invoque bien loin de la détruire, les philosophes païens la retenaient captive dans l'iniquité de leur idolâtrie, et c'est cette idolâtrie que la doctrine apostolique sapait dans ses derniers fondements.

1. Dan. V. — 2. I Rois, IV-VI. — 3. Rom. I, 18. — 4. Act. XVII, 28.

Ainsi agissons-nous nous-mêmes; vos ancêtres ont reçu de l'Eglise catholique une certaine somme de vérités qu'ils vous ont transmises : ces vérités, loin de les détruire ou de les nier, nous les proclamons hautement ; mais, quant à votre sacrilège, nous le détruisons lorsque vous vous convertissez, ou nous le frappons d'anathème, si vous persévérez dans votre obstination.

XII. Toutefois un seul mot du tribun, assez bien interprété, vous a fourni le moyen de résoudre entièrement toute la question débattue entre nous. Je vous avais objecté « que dans la lettre du tribun on ne lisait aucunement que vous invoquiez le nom de Dieu en toute vérité » ; et en effet, je n'y avais pas lu ces paroles. Vous m'avez répondu: « Vous êtes dans l'erreur, ou plutôt vous voulez tromper. En effet, voici les propres paroles du tribun : Qu'il ne soit pas dit que la maison de Dieu où vous avez si souvent invoqué le nom de Dieu et celui de Jésus-Christ, et qui a été établie par votre religion, ait été par vous livrée aux flammes. Or, n'est-il pas évident que ce mot religion, employé par le tribun, est pour lui synonyme de vérité, puisque le mensonge en cette matière s'appelle superstition ? » Quand donc ai-je fait cette observation ? quand me suis-je permis ce raisonnement ? quand ai-je entrepris de prouver ainsi une chose par une autre ? Je l'avoue, cette subtilité dépasse la faible portée de mon intelligence ; aussi je vous prie de croire que j'ai pu être trompé, mais qu'assurément je n'ai pas voulu tromper. Pourquoi s'étonner que le tribun, en sa qualité de soldat, se soit mépris sur la valeur des mots, et se soit servi du mot religion en s'adressant à un homme qu'il sait et qu'il croit être hérétique ? L'hérésie, en effet, n'est pas une religion, mais une superstition, car la religion, à proprement parler, ne peut jamais désigner le mensonge, mais uniquement la vérité. Ainsi, aux termes mêmes de votre interprétation, le culte véritable rendu à la Divinité s'appelle religion; et le culte faux s'appelle superstition. Soyez donc conséquent avec vous-même et vous n'hésitez plus à nous suivre. En tête de la première lettre que vous adressiez à ce même tribun, vous disiez : « Au très-illustre, et si vous y consentez, au très-désirable tribun et notaire Dulcitus,



Gaudentius, évêque »; vous ajoutez aussitôt : « J'ai reçu la lettre de (680) votre religion ». Comment donc hésitez-vous encore à passer dans nos rangs ? Dulcitus, vous n'en doutez pas, appartient à notre communion, et cependant vous le proclamez, non pas superstitieux, mais religieux; d'où il suit, selon vos principes, qu'il possède à l'égard de Dieu, non pas un culte faux, mais le culte véritable. Il appartient donc, plutôt que vous, à l'Eglise catholique, quoique vous ayez encore conservé des notions assez saines pour comprendre qu'il y a entre la religion et la superstition une distance aussi grande que celle qui sépare la vérité du mensonge. Or, comme je l'ai dit, on doit facilement admettre qu'un militaire se soit mépris sur la valeur des termes, et qu'il ait ignoré le sens propre du mot religion. Je ne supposerai jamais qu'il ait voulu tromper en vous flattant. Pour vous, qui jetez à la face de vos adversaires ces paroles du Prophète : « Malheur à ceux qui appellent amer ce qui est doux, et doux ce qui est amer ; qui disent lumière ce qui n'est que ténèbres, et ténèbres ce qui est la lumière véritable (1) ! » si le culte pratiqué avec nous par Dulcitus n'est qu'une pure superstition, pourquoi l'appellez-vous religion ? Et si vous n'avez dit que la vérité, pourquoi rester dans une hérétique superstition et mépriser la religion catholique ? Suivez donc votre propre témoignage ; surtout que vos sectaires, quand ils connaîtront votre langage, refuseront probablement de communiquer avec vous, puisque dans vos paroles vous vous êtes mis en communion avec Dulcitus. Allons, Gaudentius mon frère, profitez de l'occasion favorable que le Seigneur vous a offerte par votre langage. Mais peut-être allez-vous vous irriter, parce que je vous donne le nom de frère ? En effet, je n'ai pas oublié que dans la conférence vous avez rejeté cette dénomination, sans vous douter que par là vous prouviez que c'est à nous que s'applique ce précepte du Seigneur : « Dites à ceux qui vous haïssent et vous persécutent . Vous êtes nos frères (2) », tandis que vous vous rangez nécessairement au nombre de ceux dont le Seigneur parle quand il dit : « Ils vous haïssent et vous persécutent ». Evidemment vous ne pouvez nier que vous ayez donné le nom de religion au culte que Dulcitus rend à Dieu. Aussi, vous conjure-t-il dans sa lettre de ne pas vous tuer et de rentrer dans la communion de cette

1. Isaïe, V, 20. — 2. Ibid. LXVI, 5, selon les LXX.

Eglise à laquelle il appartient. Si donc il appartient à la religion, vous, vous appartenez nécessairement à la superstition. Je sais bien que vous vous êtes servis tous deux de la même expression ; cependant je suis assuré, que si l'un des deux s'est trompé, vous affirmerez que c'est le tribun et non pas l'évêque.

XIII. Vous l'attestez vous-même et votre témoignage sur ce point est parfaitement conforme à la vérité : le culte auquel Dulcitus appartient est la religion véritable; c'est donc aussi à la religion véritable que vous pousse le précepte de l'empereur, quand il vous oblige de vous mettre en communion avec nous. Il suit de là également que c'est au nom de la religion véritable que tout empereur chrétien se croit chargé de punir les crimes extérieurs qui portent atteinte au culte divin; vous, au contraire, vous soutenez qu'il ne doit s'occuper que de la république terrestre. Voilà pourquoi, oubliant ce que vous avez lu dans l'Ecriture, vous avez dit que le roi de Ninive n'avait aucunement commandé à son peuple de faire pénitence. Voici, sur ce point, ce que vous m'écrivez textuellement : « Pourquoi tromper ainsi les faibles ? Dieu fait en« tendre ses ordres à Jonas, le Seigneur envoie son prophète vers le peuple de Ninive; mais rien de tel n'est commandé au roi ». Rappelez-vous donc le texte même de l'Ecriture et ne vous irritez que contre vous-même, qui ne passez sous silence le texte sacré que pour mieux tromper les faibles et les malheureux. « Jonas se leva et se rendit à Ninive, selon le commandement du Seigneur. Or, Ninive était une grande ville, de trois journées de chemin. Jonas y entra donc, la parcourut pendant un jour, prêcha et dit : Encore trois jours, et Ninive sera détruite. Et les Ninivites crurent à la parole du Seigneur, ils proclamèrent un jeûne, et tous, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, se revêtirent de sacs. Quand la parole du Prophète fut parvenue jusqu'aux oreilles du roi, il

se leva de son trône, déchira ses vêtements, se revêtit d'un sac et s'assit sur la cendre. Or, le roi et les puissants de sa cour lancèrent un décret qui défendait aux hommes et aux animaux, aux moutons et aux bœufs, de prendre aucune nourriture, de boire même de l'eau. Les hommes se revêtirent de sacs, et les cris des animaux s'élevèrent au Seigneur ; et tous les habitants quittèrent la voie d'iniquité, (681) dans laquelle ils marchaient jusqu'alors (1)». Doutez-vous encore qu'un roi se soit occupé de ce qui ne vous paraît pas être de la compétence des rois? Evidemment il voulut donner un élan nouveau à ces manifestations de pénitence jusque-là trop faibles. Si donc les Ninivites n'eurent à craindre ni les spoliations, ni la proscription, ni des soldats pour les soumettre au joug de la pénitence, c'est qu'ils s'y soumièrent avec une parfaite obéissance ; et si nous n'avons pas à vous montrer un peuple frappé de ces châtiments, c'est que vous ne pouvez nous montrer aucune désobéissance aux ordres de ce roi. Quand donc les rois animés d'une crainte religieuse commandent selon Dieu, celui qui leur obéit, après avoir cédé tout d'abord au sentiment de la crainte, agit peu à peu par amour et obtient de Dieu la paix ; non pas la paix comme le siècle la donne, car la paix que donne le siècle n'a pour but qu'une simple utilité temporelle, tandis que la paix de Dieu produit le salut éternel. Concluons puisque le culte pratiqué par Dulcitus forme la religion véritable, comme vous l'avez déclaré vous-même, il suit de là que le Donatisme n'est qu'une réelle superstition à laquelle la religion du tribun veut vous arracher ; c'est cette superstition qui vous inspire la pensée de vous faire mourir, tandis que cette pensée même est regardée comme un crime par la religion de Dulcitus ; c'est cette superstition qui soulève en vous le besoin de reprocher à l'empereur une sollicitude, dont la religion du tribun a accepté la parfaite réalisation pour votre salut éternel.

XIV. Puisque c'est votre parole même qui a clos ce débat, au nom du Dieu de la religion, du Dieu de la vérité, je demande la cessation de vos erreurs. Mon frère, la véritable Eglise de Jésus-Christ, c'est celle qui en ce moment même se répand dans toute la terre, renfermant dans son sein des pécheurs et des justes, dont la séparation n'aura lieu qu'au jugement dernier. Je ne crois donc pouvoir mieux terminer qu'en vous adressant les paroles de ce témoin du nom catholique dont vous avez voulu invoquer pour vous-même le puissant témoignage : « C'est là cette Eglise qui, tout étincelante de lumière, projette ses rayons sur l'univers entier; c'est elle qui, douée d'une fécondité infinie, étend

1. Jonas, III, 3-8.

ses rameaux sur toute la face de la terre (1). « Si donc il semble y avoir en elle de la zizanie , rien ne doit empêcher ni notre foi , ni notre charité; et surtout , parce que nous voyons de la zizanie dans l'Eglise , gardons-nous bien de nous séparer de l'Eglise. Travaillons de toutes nos forces à devenir nous-mêmes le froment, afin que, quand le froment sera renfermé dans les greniers du Seigneur, nous jouissions du fruit de nos travaux. L'Apôtre dit dans son Epître: Dans une grande maison, s'il y a des vases d'or et d'argent, il y en a aussi de bois et de terre; s'il y a des vases d'honneur, il y a aussi des vases d'ignominie (2). Efforçons-nous donc de devenir des vases d'or et d'argent. Du reste, le droit de briser les vases de terre n'appartient qu'au Seigneur, qui porte dans sa main la verge de fer (3). Le serviteur ne peut pas être plus grand que son maître; que personne ne s'attribue à soi-même la vengeance que le Père n'a accordée qu'à son Fils unique ; que personne donc n'aspire à purifier l'aire et à rejeter la paille ni à séparer la zizanie du froment. S'attribuer cette mission que peut seule expliquer une fureur dépravée, ne saurait être que l'effet d'une obstination orgueilleuse et d'une présomption sacrilège. Ceux donc qui s'attribuent un rôle que condamnent la douceur et la justice, cessent par le fait même d'appartenir à l'Eglise; plus ils s'élèvent avec insolence, aveuglés qu'ils sont par leur orgueil, plus la vérité leur refuse sa lumière (4) ». Ces paroles ne sont pas de moi, mais du bienheureux Cyprien, qui est, pour le nom

catholique, un des témoins les plus illustres , et dont cependant vous invoquez le témoignage au commencement de vos écrits, et que vous citez très-souvent dans vos ouvrages; je vais plus loin, et je dis que ces paroles sont les paroles mêmes de Dieu, formulées dans toute leur vérité et leur divinité par l'organe de saint Cyprien. Méditez-les donc, et avec le secours de l'infinie miséricorde du Sauveur, faites en sorte que nous pratiquions ensemble la charité catholique, que nous aimions ensemble la paix catholique, que nous croissions ensemble avec le froment, que nous

1. Cyprien, de l'unité de l'Eglise. — 2. II Tim. II, 20. — 3. Ps. II, 9. — 4. Epître à Maximus.

682

tolérions ensemble la zizanie jusqu'à la fin, que nous vivions ensemble éternellement dans les greniers du Père de famille. Ne voyez-vous pas qu'en dehors de toute justification de Cécilianus et de tous ceux que vous accusez, l'Eglise catholique se soutient par sa propre force? Sans doute, la cause de Cécilianus a été pleinement résolue dans notre conférence; et quant aux autres que vous chargez de calomnies, leur accusation a été reconnue douteuse et leur condamnation injuste. Mais n'est-ce pas folie de prétendre confondre la cause de l'Eglise fondée sur l'autorité des promesses divines, avec celle de tels ou tels hommes? Fût-il évident que ces hommes sont coupables , il ne s'ensuivrait nullement que nous pouvons nous séparer des sacrements de l'Eglise, que nous devons laisser s'ébranler notre foi ou notre charité. Nous verrions alors la zizanie croître dans l'Eglise, mais sans que nous soyons autorisés à nous séparer de son sein. Si vous prenez la résolution de me répondre, ne sortez pas du sujet et ne vous livrez pas à des divagations inutiles. Pesez ce qui a été dit et répondez-y par une discussion sérieuse et non par des subterfuges mensongers. Quant à votre réponse d'une prolixité fatigante, si Dieu m'en fait la grâce et si je le juge nécessaire, je montrerai, dans un autre ouvrage, qu'elle a été pour votre cause d'une complète inutilité.

*Traduction de M. l'abbé BURLERAUX.*

[Haut du document](#)

---